

Interpellation présentée par la députée:

Mme Loly Bolay

Date de dépôt: 9 juin 2005

Messagerie

Interpellation urgente écrite

Drame aux Acacias

La récente découverte du cadavre d'un homme de 56 ans, décédé depuis 18 mois, aux Acacias, ne manque pas de soulever, à la fois la tristesse, l'incompréhension et de légitimes interrogations au sein de la population genevoise.

La victime bénéficiait de l'aide sociale, or l'OCPA a visiblement renoncé au versement de cette aide sans procéder à une enquête très détaillée.

Monsieur le Président du DASS,

Pourquoi le service de l'OCPA a-t-il coupé les subsides sans aucune attestation dûment établie d'un éventuel départ pour l'étranger (définitif ou temporaire) ou d'un décès ?

Diverses interrogations ne manquent pas de me questionner. Ces interrogations n'ont pour seul but que de comprendre les enchaînements qui peuvent malheureusement aboutir à de tels drames, dans la perspective évidente de les enrayer.

Peut-on se contenter de se résigner face à un tel drame, en invoquant pour seule réponse la fatalité ?

Dans les deux cas évoqués, du décès ou du départ, une procédure précise est certainement requise, et il conviendrait de s'assurer qu'elle a été correctement appliquée par l'ensemble des intervenants concernés !

Dans le cas contraire, il sera nécessaire de déterminer les failles ou les erreurs éventuelles et d'y remédier au plus vite.

En conséquence et afin d'éviter le renouvellement de ce type de situations, il convient de s'interroger sur les instruments de dépistage et de prévention permettant de détecter ces situations à risques avant que ne survienne des issues aussi inacceptables. Et ce, bien évidemment dans le respect bien compris de la sphère privée.

En vous remerciant d'ores et déjà pour la réponse à ma question et les solutions que vous ne manquerez pas, j'en suis sûre, d'apporter à ma demande, soyez assuré M. le Président de ma parfaite considération.